

Notes pour une allocution de M. Jacques Langlois,  
président et directeur général de la  
Commission de la capitale nationale du Québec  
à l'occasion du forum  
*Le développement durable du fleuve Saint-Laurent,  
une vision commune*

Le 2 mai 2007

Mesdames, messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier bien sincèrement de m'avoir donné la chance de m'adresser à vous aujourd'hui, à l'occasion de cette journée consacrée au fleuve Saint-Laurent, notre grand cours d'eau qui fut tout à la fois la voie d'entrée historique de l'Amérique, le cœur de notre vie économique et l'objet de l'affection et de l'appropriation de tous les Québécois, à toutes les époques.

C'est d'ailleurs pour moi un plaisir et un honneur que de vous rencontrer ce midi afin de partager une passion commune, celle visant à mettre en valeur ce cours d'eau unique qu'est notre fleuve.

Il y a un certain temps déjà, alors que j'occupais les fonctions de maire de Beauport, je me suis fort intéressé à la mise en valeur et à l'aménagement réussi des rivages du Saint-Laurent, notamment dans le dossier des battures de la baie de Beauport.

Ce fut là un dossier long et épineux dont nous savons maintenant que nous verrons enfin l'aboutissement satisfaisant pour tous, à l'occasion des fêtes entourant le 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Québec, en 2008. Permettez-moi de m'en réjouir.

Par ailleurs, et c'était peut-être là un signe annonciateur de la part du destin, j'avais alors entrepris avec la Commission de la capitale nationale du Québec la réalisation d'études visant à mieux connaître

et à proposer des solutions de mise en valeur le long des berges de Beauport.

Ces premiers gestes ont permis d'amorcer la pompe de la revitalisation des berges du secteur est de Québec. Et je suis heureux de constater que ces premières démarches ont été suivies d'autres, notamment sous la forme du grand concours d'idéation visant la mise en valeur du secteur de la chute Montmorency. Ce concours a été proposé en 2005 sous la gouverne de la Commission, de la Ville de Québec, du ministère des Transports et du ministère de la Culture et des Communications. Les projets qui en ont résulté ont ensuite été présentés à l'Institut royal d'architecture du Canada qui tenait ses assises à Québec.

Les résultats fort intéressants de ce concours nous ont permis de convaincre les autorités politiques de poursuivre le réaménagement des batures vers l'est, dans la continuité du beau projet qu'est, à l'ouest, la promenade Samuel-De Champlain.

C'est ainsi que la Commission s'est associée au ministère des Transports pour poursuivre différentes analyses visant à évaluer les possibilités de rendre les berges de l'autoroute Dufferin-Montmorency plus accessibles à la population. Différentes pistes de réflexion sont en cours d'élaboration, dont la requalification de l'autoroute en boulevard, l'élaboration d'un réseau d'espaces verts le long des cours d'eau et l'intégration de ces idées aux orientations de développement souhaitées par la Ville de Québec.

Mieux encore, nous apprenions récemment que la Commission de la capitale nationale du Québec aura le mandat de participer, avec le ministère des Transports et la Ville de Québec, au raccordement de l'avenue d'Estimauville aux battures de Beauport, un projet emballant évalué à 10 millions de dollars qui sera réalisé au cours des prochaines années.

Ce midi, je viens témoigner devant vous du fait que la Commission de la capitale nationale du Québec a manifesté, plus que tout autre organisme gouvernemental, un intérêt exceptionnel pour le littoral du Saint-Laurent, tant sur la rive nord que sur la rive sud.

Depuis sa création en 1995, la Commission a en effet multiplié les gestes de connaissance et de développement qui, tous, visent à permettre aux Québécois et à leurs visiteurs de retrouver accès au Saint-Laurent, un accès qui, dans toute la mesure du possible, comportera un large volet de naturalisation.

Vous me permettrez de tracer à larges traits les éléments de cette mission que s'est donnée la Commission dont vous savez probablement qu'elle a notamment pour mandat de contribuer à l'embellissement de la capitale de tous les Québécois, sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent.

Dans cette optique, la Commission multiplie ses actions dans cette zone afin de créer un réseau vert et bleu qui pourrait un jour être reconnu comme un élément majeur du plan directeur pour la capitale. Plusieurs études déjà amorcées par la Commission et par d'autres permettent d'ailleurs de soutenir l'idée de créer pour la région un plan vert et bleu.

En fait, la Commission a été parmi les acteurs de la région qui ont su reconnaître les richesses naturelles de nos littoraux. Elle s'est particulièrement démarquée en voulant agir comme protectrice des milieux riverains menacés. Elle a favorisé des acquisitions de terrains par des organismes publics de part et d'autre des rives du Saint-Laurent. Elle a suscité une réflexion collective par les audiences publiques tenues dans le cadre du projet de requalification du boulevard Champlain. La Commission a aussi agi comme catalyseur pour plusieurs groupes d'intérêt qui souhaitaient des actions concrètes le long du littoral. Elle a écouté ces groupes d'intérêt et est intervenue à l'intérieur de son cadre d'action. Elle entend poursuivre cette collaboration.

Nous avons donc dressé un premier bilan des richesses de la région et déterminé ses valeurs naturelles importantes : la localisation des boisés remarquables, des marais signifiants, des plans d'eau intéressants.... Nous avons également et, surtout, priorisé nos zones d'intervention et, au rythme des budgets disponibles, nos gestes d'aménagement.

Évidemment, nous souhaiterions tout faire tout de suite mais, dans les faits, nous nous sommes d'abord attaqués avec énergie à la rive la plus dénaturée de la région : la rive nord du Saint-Laurent, du Vieux-Québec jusqu'aux ponts.

Ceci nous a donné le grand projet de la promenade Samuel-De Champlain, d'abord présenté en 2002 puis relancé à l'occasion des célébrations de 2008 dans un premier secteur d'intervention : celui entre les côtes Ross et de Sillery.

Nous parlons ici d'un investissement majeur de 70 millions de dollars qui constituera le legs durable du gouvernement du Québec à sa capitale, à l'occasion de ses 400 ans.

Comme vous le savez, nous avons présenté à l'automne de 2005, devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, un concept d'aménagement qui fut largement apprécié, tant des riverains que des groupes d'influence, dont vous êtes - pour beaucoup d'entre vous - des membres actifs et influents.

Nous sommes aujourd'hui fort satisfaits de l'avancement des travaux et de la progression de ce grand chantier mis en œuvre au printemps de 2006, un chantier qui permettra de redonner aux Québécois un lien au fleuve dont ils étaient privés depuis la construction du boulevard Champlain, à la fin des années 1960. Le tout, dans le respect absolu de nos échéanciers de livraison et de nos budgets de réalisation.

Bien sûr, dans un monde idéal, il aurait été extraordinaire d'enlever tout simplement l'autoroute et de reconstituer la rive originale du Saint-Laurent. Mais, dans les faits, nous avons concilié avec un certain succès des besoins et des intérêts souvent divergents. Je vous invite d'ailleurs à consulter le site Internet qui porte sur ce projet. Il est accessible à l'adresse suivante : [promenade2008.qc.ca](http://promenade2008.qc.ca) Et, soyez assurés qu'il en vaut vraiment la peine puisqu'il permet de suivre au jour près l'évolution de ce grand programme de construction, le plus imposant en cours à Québec.

Sans fausse modestie, je puis aujourd'hui vous affirmer que nous sommes en voie de réussir haut la main l'exercice de réappropriation d'un large segment de la rive nord du Saint-Laurent. De sorte que, dès l'été de 2008, les Québécois pourront enfin s'y récréer dans un environnement réhabilité avec goût.

Évidemment, nous comptons dans ce dossier sur votre soutien et votre intérêt ainsi que sur votre contribution à la bonification de tous nos projets liés à la mise en valeur des berges du Saint-Laurent, à l'Ouest, à l'Est et bientôt au Sud.

Je suis certain que vous saurez profiter de toutes les occasions pour nous proposer des améliorations. Soyez assurés en retour que nous en prendrons note et que nous saurons nous en inspirer pour faire encore mieux.

Pour ce qui est des autres secteurs de la région, il serait utopique de penser que la Commission de la capitale nationale du Québec pourra les transfigurer tous. Aussi, il est heureux de constater que d'autres instances publiques emboîtent le pas dans les secteurs du bassin Brown, de la pointe à Carcy et de la baie de Beauport et inscrivent leurs actions dans cette perspective de redonner le fleuve aux citoyens.

En fait, nous sentons plus que jamais que la roue de la revitalisation des rives du Saint-Laurent est en marche. Elle ne roule pas aussi vite que nous le souhaiterions mais elle roule enfin et ne sera pas facile à arrêter.

J'aimerais aussi vous indiquer quelques autres dossiers auxquels la Commission a été associée et dans lesquels nous avons eu le plaisir d'enregistrer des succès. Ainsi, sur la rive-sud, l'acquisition par la Ville de Lévis de la pointe de la Martinière et de celle du parc de L'Auberivière sont largement tributaires de notre action de sensibilisation.

Par ailleurs, à titre de propriétaire d'un des plus larges domaines fonciers de la capitale, nous entendons intervenir dans des secteurs proches du Saint-Laurent, notamment aux alentours du domaine de Maizerets parce que ce beau site historique a sérieusement besoin d'une cure de rajeunissement à laquelle nous nous emploierons.

En fait, l'essentiel de mon message de ce midi, c'est que la Commission dispose à l'interne de ressources professionnelles de grande qualité qui ont à cœur l'embellissement de la capitale et qui connaissent déjà bien la plupart de problématiques liées au littoral.

Avec des ressources budgétaires modestes mais renforcées par des partenariats nombreux, nos équipes ont fait beaucoup par le passé. Elles continueront de faire en ayant toujours à l'esprit que «le chemin qui marche» qu'est le Saint-Laurent doit devenir un jour la plus belle avenue de la capitale, notre véritable grande allée.

Merci de votre attention.